



L'Ami du Littoral

Bulletin de l'association

Les Amis du Littoral Nord Bassin Arcachon

Siège social : Mairie d'Arès 7, rue Pierre Paulhiac 33740 ARES

Site internet : [http / www.amisdulittoral.org](http://www.amisdulittoral.org)

Novembre 2018 – N°87

Éditorial

Comme tous les ans vous trouverez dans ce bulletin le compte rendu de notre Assemblée Générale du 9 Août 2018 qui, comme en 2017, a mêlé les générations, de nombreux jeunes étant intervenus dans le débat.

Vous y verrez que Françoise Weeber et Michel Janin, jusque-là vice-présidents, n'ont pas souhaité continuer l'exercice de leur mandat. Tous deux ont été présidents de l'Association et ont joué un rôle important dans son histoire. Qu'ils soient remerciés pour leur action au service de tous.

Le SIBA (Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon) a le projet de réaliser sur la commune d'Arès une unité de traitement de sédiments de dragage (UTS). Le terrain choisi se situe en forêt à proximité du rond-point de Querquillas sur le CD106. Une enquête publique a été diligentée en mairie, de la mi-septembre au 3 octobre pour obtenir les autorisations environnementales nécessaires. Nous pensons que les dragages sont indispensables pour préserver les activités maritimes du littoral Nord Bassin et nous avons donc émis un avis favorable à la réalisation de l'UTS,

mais nous avons insisté sur les conditions de bon sens qui devront guider son exploitation. Vous trouverez dans ce bulletin l'avis que nous avons déposé sur le registre d'enquête.

"Des jeunes de l'Association nous ont fait connaître Camille Campo, étudiante en deuxième année de Sciences Po Paris, arésienne et désirant s'investir dans les enjeux environnementaux. Elle nous a offert son aide dans le cadre d'un projet civique libre qu'elle doit réaliser dans son cursus de Sciences Po. Nous l'accueillons avec joie et la chargeons d'imaginer comment sensibiliser tous les familiers du Bassin, et notamment les jeunes, à l'importance de la présence des zostères dans l'écosystème. Il s'agit de bien comprendre leur rôle, de s'interroger sur les causes de leur régression et même de leur disparition dans certaines zones. Comment les protéger et même créer des conditions favorables à leur retour ? Comment impliquer les plaisanciers pour de bonnes pratiques de navigation et de mouillage ? Comment inciter chacun à essayer de découvrir et toujours mieux comprendre tous ces phénomènes complexes d'interactions à l'œuvre dans la nature."

Nous avons eu un problème technique sur notre site qui est maintenant consultable à l'adresse : « les amis du littoral.org » ; il est encore incomplet, sans les bulletins.

Certains de nos membres n'ont pas encore acquitté leur cotisation 2018. Ils doivent impérativement le faire avant la fin de l'année. Ceux qui le souhaitent peuvent le faire par virement internet. Nos coordonnées bancaires sont indiquées en fin de bulletin.

Michel Gautier

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 09 AOÛT 2018



Le jeudi 9 Août 2018 à 20h30, le président Michel Gautier ouvre la séance. Il souhaite la bienvenue à l'assemblée et remercie pour leur présence Messieurs les Maires d'Arès et d'Andernos et les présidents et délégués des associations amies.

Après approbation du rapport d'activité et du bilan financier, l'assemblée reconduit les mandats d'administrateur de Madame Jacqueline Follet et de Monsieur Maurice Soubirou et prend acte de ce que Madame Françoise Weeber et Monsieur Michel Janin ne souhaitent pas continuer l'exercice de leur mandat. Monsieur Christophe Ploux fait part de sa candidature et est élu à l'unanimité.

Le Président donne ensuite la parole aux personnes présentes dans un débat qui s'organise autour des thèmes principaux du rapport d'activité.

L'ENVASEMENT DU BASSIN

Comme l'hiver précédent, l'absence de couverture végétale sur les crassats (les zostères ont quasiment disparu sur certaines zones) a entraîné une érosion par vents et courants et il y a eu transport sédimentaire (apport de vase) vers notre littoral dépourvu de courant. Le comblement des esteyes s'est poursuivi (certains sont en train de disparaître complètement) rendant difficile la navigation hors des heures de marée haute de vive eau.

Nous rappelons que sur le plan hydro-sédimentaire, le littoral Nord Bassin est le lieu de deux enchaînements funestes qui engrainent l'un dans l'autre. Le premier par érosion des crassats qui n'ont plus leur protection de zostères, leur enlève des éléments fins sous l'action des vents, de la pluie et de la marée. Ceux-ci passent dans l'eau, sont entraînés par la marée vers le littoral et s'y déposent apportant la vase et comblant les esteyes. L'eau étant moins transparente, il y a moins de photosynthèse, donc moins de zostères, donc plus d'érosion et ainsi de suite. Ces dépôts d'éléments fins diminuent les profondeurs sur l'estran proche des plages et créent un environnement favorable aux spartines. Celles-ci prospèrent et font encore plus obstacle aux courants de marée, favorisant ainsi le dépôt de la vase à partir de l'eau turbide. Ce deuxième enchaînement à partir des spartines vient renforcer l'effet du premier.

Ces mécanismes complexes nous ont été décrits avec talent par Florian Ganthy, chercheur à l'Ifremer, lors des trois conférences de ces trois dernières années. Il nous fera à nouveau le point de ses recherches l'an prochain. Sa dernière conférence du Mercredi 9 Août 2017 avec son collègue Mathis Cognat a été très suivie et a fait l'objet de nombreuses questions notamment de la part de jeunes. Son thème était : « Causes et conséquences de la régression des herbiers de

zostères sur la dynamique sédimentaire du Bassin : premiers résultats des études en cours ». Que tous deux soient à nouveau remerciés pour leur disponibilité.

Le fait marquant de cet hiver a été le chantier d'éradication des spartines de Townsend sur 3 zones proches des plages à Arès, Andernos et Lanton,, engagé par le SIBA avec des moyens lourds. Les spartines étaient retournées et enfouies sur place, procédé mis au point lors d'un chantier expérimental il y a plusieurs années à Claouey. Nous saluons cette intervention de moyens lourds à grande échelle qui demande du courage tant elle n'est pas dans l'air du temps. Elle a été décidée sans précipitation, après un chantier test et le suivi des résultats sur plusieurs années. L'évolution de l'estran après chantier sera suivie attentivement.

L'Assemblée marque sa satisfaction pour cette première campagne d'éradication avec des moyens lourds et indique qu'elle est très favorable à la poursuite de l'opération au Sud-Ouest de la jetée d'Arès.

Monsieur Bernard Ploux fait part d'un document sur l'impact du changement climatique sur le paysage dans la région Nord du bassin d'Arcachon à Arès élaboré dans le cadre de l'Université du Temps Libre de Bordeaux. Il est décidé de présenter ce document sur le site Web de l'Association et d'organiser une réunion de présentation et de débat.

LE DEVENIR DU LITTORAL NORD BASSIN

L'envasement et le comblement des estveys côtiers menace la pérennité des mouillages et des ports. C'est toute l'activité maritime du littoral qui est menacée, l'estran se transformant en schorre à certains endroits. Si rien n'est fait, pourra-t-on encore dire dans quelques dizaines d'années que les communes du Nord Bassin sont maritimes ?

Nous avons continué nos efforts pour faire connaître le document que nous avons adopté lors de notre dernière assemblée Générale et pour obtenir l'adhésion à ses conclusions. Nous sommes pour ce faire en relation avec l'IFREMER, le SIBA et les municipalités.

LE PARC NATUREL MARIN

Le plan de gestion du Parc Naturel Marin est maintenant approuvé. Nous espérons que libéré de cette tâche qui lui a pris deux années, il va pouvoir aborder les vrais problèmes de gouvernance et le maintien du caractère maritime de notre littoral doit être pour lui une priorité.

LA COLLABORATION AVEC LES AMIS DES PLAGES D'ARÈS

Les Amis des plages d'Arès ont poursuivi avec efficacité leur action de nettoyage et d'éradication des spartines de Townsend. Des membres de notre association y ont participé. Cette action est d'autant plus importante qu'elle est complémentaire de l'éradication par des moyens lourds entreprise par le SIBA. L'arrachage manuel doit en effet venir en soutien pour éviter les repousses et entretenir les zones traitées.

RELATION AVEC LA CEBA

Comme c'était prévisible tant nos relations s'étaient dégradées, nous avons quitté la CEBA (Coordination Environnement du Bassin d'Arcachon) en début d'année. Nous avons été suivis par Sauvegarde des Quinconces St Brice et plus récemment par l'ADPPM du Pilat. Le bulletin de Janvier 2018 en a donné les motifs et nous en avons informé les maires des communes du Nord Bassin. Il y a 20 ans, la CEBA était prioritairement tournée vers le Bassin et son littoral, riche de débats de fond et de propositions qui alimentaient les réflexions des associations fondatrices. Alourdie d'une trentaine de membres, elle n'a maintenant plus le temps de débattre et est accaparée par les multiples contentieux qu'elle a lancés. Nous avons une autre conception des rapports avec les maires et les élus locaux

LES SUITES DE L'ANNULATION DU SCOT

La Chambre Administrative d'Appel a confirmé dans son arrêt du 27/12/2017 cette annulation qui est maintenant définitive. L'élaboration du nouveau SCoT, même si elle est plus rapide que pour le premier document dès lors qu'elle pourra s'appuyer sur les études antérieures, ne pourra être conclue que dans un délai de 4 ans environ. Elle laisse les communes sans PLU approuver dans

un flou juridique dommageable qui a amené le Préfet à refuser l'ouverture à l'urbanisation de nouvelles zones à Lanton et à Lège-Cap Ferret.

QUELLES SOLUTIONS POUR AMÉLIORER LES DÉPLACEMENTS NORD BASSIN

L'amélioration des déplacements demeure une des préoccupations majeures de notre association tant le trafic automobile est source de pollutions pour l'air et l'eau du Bassin. Nous n'avons pas manqué de l'évoquer dans nos bulletins.

Un projet de contournement par l'Est longtemps mûri par le Département a finalement été approuvé en novembre 2016 et sa réalisation prévue à l'horizon 2024-2028. Nous n'adhérons pas à ce projet qui ne traite pas le vrai sujet qui est la diminution du nombre de déplacements en voiture et pour cette raison, nous sommes restés à l'écart de la consultation publique lancée par le Département. Avait en effet été éliminé d'emblée le projet d'un transport en commun en site propre, type tramway ou tram-train sur l'assiette de l'ancienne voie ferrée Biganos-Lège (la piste cyclable cohabiterait avec le site propre moyennant quelques aménagements). C'est le projet que soutient l'Association.

Monsieur le Maire d'Arès confirme que le problème est bien d'obtenir une diminution du nombre de déplacements en voiture ce que ne fera pas la nouvelle infrastructure

PERSPECTIVE

Notre Association poursuit sa mue. Elle ne propose plus visites guidées et sorties programmées car la demande n'en existe plus parmi nos membres. Ceux-ci étaient certes heureux d'appartenir à une association qui savait se mobiliser pour le respect de la nature et de notre territoire, mais ils venaient aussi chercher un service d'animation de la vie collective. Ils viennent maintenant chercher une information objective sur l'état de notre environnement proche (notre écosystème), de la pédagogie sur des phénomènes naturels complexes et une participation à une action collective de lobbying au sens noble du terme auprès des administrations et des élus. Le succès de la création des membres « jeunes » et « de soutien » montre que cette mutation est bien comprise.

RECRUTEMENT DE NOUVEAUX MEMBRES

Comme chaque année, nous continuerons à être présents au forum des associations d'Andernos et d'Arès et à la fête du Club Nautique d'Arès.

Après avoir remercié les assistants pour leur écoute et leur participation, le Président clôture la séance à 22h.

LE « KAKÉMONO », UN NOUVEAU SUPPORT DE PRÉSENTATION

Soucieuse de transmettre au public un message clair et condensé de ses activités et de ses objectifs, notre association a fait réaliser un « kakémono », c'est-à-dire un écran tissé vertical, de 1,20 m de large et 2,00 de haut, qui constitue un support de présentation facilement enroulable à la manière des rouleaux typiques japonais.

Grâce à sa grande dimension, cet écran peut être lu de loin et permet de préciser notre message.

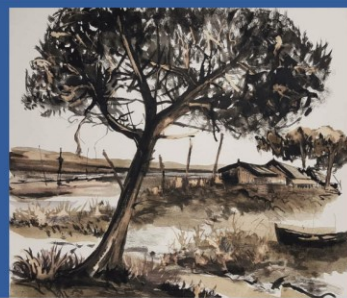
Nous espérons, grâce à ce dispositif, sensibiliser le public dans le domaine de la protection de l'environnement et de la biodiversité si fragile du bassin, et notamment sur les dossiers si sensibles que sont :

- l'accélération de l'envasement et ses conséquences inquiétantes
- la pression touristique et la saturation routière qui en découle

Vous trouverez ci-après le fac-similé de ce « kakémono »

Les Amis du Littoral

Nord Bassin d'Arcachon



L'association, créée en 1973, couvre:

Les communes de Lège-Cap-Ferret, Arès, Andernos et Lanton.
L'ensemble du bassin pour la qualité des eaux et de la biodiversité marine.

Les Objectifs

- Sauvegarde de l'environnement naturel du Bassin :

Milieu maritime et activités liées, massifs forestiers, corridors écologiques, cours d'eau du bassin versant.

- Qualité de vie et développement durable transmissibles aux générations futures.

- Transmettre au public la connaissance des enjeux et projets locaux an que chacun puisse exprimer pleinement sa liberté d'opinion et ses choix de citoyen (**mieux connaître pour mieux comprendre et mieux agir**).

- Assurer un relais entre les responsables politiques, les experts et scientifiques, et la société civile.

Les Conditions

- Une volonté politique armée.

- Une croissance maîtrisée et un urbanisme volontairement contenu pour respecter l'équilibre de l'écosystème du bassin.

- Lutter contre l'envasement, la turbidité des eaux, et la disparition des herbiers de zostères qui en sont la cause. Ne pas laisser proliférer les spartines de «Townsend».

- Une navigation de plaisance vertueuse pour la qualité des eaux et la biodiversité marine.

- Des transports en commun en site propre pour assurer une mobilité non polluante pour les eaux du bassin.

www.amisdulittoral.fr

AVIS DE L'ASSOCIATION DES AMIS DU LITTORAL NORD BASSIN

SUR L'UNITÉ DE GESTION DES SÉDIMENTS (UTS) D'ARÈS

Ce projet d'UTS est la preuve que les pouvoirs publics et locaux ont pris conscience que l'envasement menace toute l'activité maritime des communes du Nord bassin et que les dragages sont indispensables. Le SIBA bras armé des communes en la matière a pris le problème à bras le corps et ne serait-ce que pour cela, l'Association émet **un avis favorable** à la création de l'UPS.

Pour être réussie, cette création suppose néanmoins un certain nombre de conditions de bon sens:

- Comme tout transport de masse, le transport de sédiments gorgés d'eau présente un bilan carbone épouvantable. Il doit être limité au maximum à la fois **sur la longueur du trajet** (seul le littoral proche d'Arès doit être concerné) et **en volume** (il doit dans toute la mesure du possible concerné des sédiments préalablement égouttés).
- Les auteurs du projet l'ont bien compris puisque la capacité de l'UTS est de 8300 m³ pour l'égouttage et 6800 m³ pour le stockage temporaire sans commune mesure avec les volumes de dragage, si les bassins de l'UTS ne sont pas rapidement libérés.
- Le volume disponible à l'UTS sera donc **la ressource rare** à protéger pour éviter la saturation et la congestion du site, ce qui demandera du courage pour résister aux pressions locales.
- La réussite suppose donc que les espoirs de **valorisation** des sédiments et de leur **réemploi** une fois traités, deviennent des certitudes et c'est sur cette possible et indispensable valorisation que repose toute l'économie du projet.

Concernant les dragages, l'Association réaffirme sa position constante :

- Les sédiments produits des dragages de pleine eau des chenaux et esteyes d'accès doivent être remis en pleine eau dans des bras morts de chenaux ou sur des zones de crassats judicieusement choisies
- .Les sédiments non pollués de ports doivent être égouttés le plus près possible dans des bassins provisoires à l'abri de merlons, comme cela a été fait avec succès pour les deux derniers dragages du port d'Arès.
- Si c'est possible le sédiment égoutté peut être utilisé pour renforcer des digues à proximité comme, encore au port d'Arès avec la digue de la Lagune.
- Tout doit être fait pour restaurer les courants de marée ou de vent qui limitent les dépôts de vase à partir de l'eau turbide et pour ce faire l'éradication des spartines invasives avec des moyens lourds est nécessaire.
- Les recherches et études de l'IFREMER sur les mécanismes de la dynamique sédimentaire, sur les causes de la régression des zostères et ce qui pourrait favoriser leur retour, doivent être poursuivies et encouragées.

On peut regretter que le dossier comporte très peu d'éléments chiffrés sur les coûts : dragage, transport, traitement, mais on a bien compris que le dossier avait pour but d'obtenir les autorisations environnementales et il ne pouvait traiter tous les sujets.

COTISATIONS ANNUELLES :

MEMBRE	INDIVIDUEL	COUPLE
Jeune	5 €	
Soutien	5 €	
Actif	12 €	18 €
Bienfaiteur	30 €	45 €

Possibilité de règlement par virement informatique

LA BANQUE POSTALE

BIC : PSSTFRPPBOR

Code IBAN : FR76 2004 1010 0101 3258 9M02 245

NOM

Prénom

Adresse

.....

.....

Téléphone

E-mail :
.....

Les courriers devront être adressés exclusivement à :

Mairie d'Arès - 7, rue Pierre Paulhiac - 33740 ARES

.....